

Concours d'affiches numériques « Parlez-vous fran-sci ? » 2024 **Règlement**

1. Nature du concours

Le Concours d'affiches numériques « Parlez-vous fran-sci ? » 2024 est un concours dans le cadre de la conférence « Science pour enfants », organisé par « Science pour enfants » au sein de la Fondation « Kantarot » et l'Institut français de Skopje.

Le concours est organisé dans le cadre de la troisième édition de la conférence qui aura lieu les 18 et 19 octobre 2024 au lycée « Nova » et proposera plusieurs ateliers sur différents sujets dont deux ateliers sur le thème de la réalité virtuelle et découverte des contenus culturels de la France.

Le concours s'adresse aux élèves des collèges de toute la Macédoine du Nord.

Le concours a pour objectif la promotion de la science française et le soutien de la créativité des jeunes dans le domaine de l'art numérique.

La participation au Concours est gratuite.

2. Modalités de participation et d'inscription

Le Concours d'affiches numériques vise à mettre en valeur les qualités d'expression numérique et la créativité des jeunes élèves sur un thème défini.

Les participants sont invités à réaliser une affiche numérique sur le thème de la science française, pensée scientifique française, scientifique français, concept ou expérience scientifique, livre de sciences ou même de science-fiction.

Les participants sont invités à créer une affiche originale numérique, sous format A3, en utilisant les outils tels que Canva, Photoshop ou Illustrator ou autre.

Une autre option est d'utiliser l'AI pour créer des images (Dall-E, Midjourney) et puis les enrichir avec des techniques telles que glitch art ou d'apporter des modifications manuelles.

Un participant ne peut se présenter qu'avec une seule affiche.

L'affiche doit être envoyée sous format pdf ou png au courriel suivant : nzd.ifs@gmail.com , jusqu'au 6 octobre 2024 au plus tard.

Dans le mail, les participants doivent citer leur nom et prénom, l'âge, le nom de l'établissement scolaire et la ville.

Les élèves doivent être scolarisés entre la 5ème et la 9ème (conformément au système éducatif macédonien).

Les 15 meilleures affiches sélectionnées feront l'objet d'une exposition dans la vitrine de l'IFS, du 21 octobre au 6 novembre 2024.

Les concepteurs des 6 meilleures créations numériques seront récompensés par 6 prix offerts par l'Institut français de Skopje.

Pour toutes les questions relatives au Concours et à la manifestation, les participants peuvent s'adresser à nzd.ifs@gmail.com

3. Organisation, lieu, date

La date limite des inscriptions le 6 octobre 2024, y compris cette date.

La session de sélection aura lieu le 8 octobre 2024 dans les locaux de l'Institut français de Skopje.

Le Jury du Concours, composé des membres de la Fondation et de l'Institut français de Skopje, sélectionnera 15 finalistes au total dont les créations seront exposées dans la vitrine de l'Institut français de Skopje.

L'impression des affiches sera à la charge de l'Institut français de Skopje.

Les meilleurs 6 affiches seront sélectionnés également et les concepteurs seront récompensés le samedi, 19 octobre 2024, dans les locaux du lycée « Nova », durant la conférence « Science pour enfants ».

Le jury évaluera la créativité et l'esthétique visuelle des affiches.

La décision de jury ne pourra en aucun cas être contestée par les participants.

4. Désignation des gagnants et des prix

Les 15 finalistes obtiendront un abonnement gratuit pendant un an à la médiathèque de l'Institut français de Skopje et un accès gratuit à la médiathèque numérique Culturethèque www.culturetheque.com.

Les 6 gagnants recevront : deux sessions des cours de français offertes par l'Institut français de Skopje, deux casques audios et deux tablettes (6 prix au total).

5. Données personnelles et droits à l'exposition

Le participant autorise les organisateurs à utiliser, à titre gratuit, son nom et prénom ainsi que son affiche dans toute la manifestation « Science pour enfants », ainsi que dans la vitrine de l'Institut français de Skopje, du 21 octobre au 6 novembre 2024, sur son site internet, communiqués et articles de presse, documents publicitaires ou brochures commerciales, par tous moyens et tous supports.